
Fiches thématiques

Information et communication

Avertissement

Cette édition des Services en France est présentée, pour la première fois, selon la Nomenclature d'Activités Française 2^e révision (NAF rév.2), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 qui est articulée en sections, puis à l'intérieur en divisions, groupes, classes et sous-classes. Les sources habituellement utilisées n'étant pas toutes disponibles en NAF rév.2 au moment du bouclage de cette édition, certaines fiches ont dû être temporairement supprimées de l'ouvrage. Elles seront réintégrées dans la prochaine édition, qui portera sur l'année 2009.

Par ailleurs, le dispositif de collecte des informations sur les entreprises a été entièrement refondu : le nouveau dispositif d'Élaboration des Statistiques ANnuelles d'Entreprises (Ésane) permet d'alléger la charge statistique des entreprises, en intégrant dans un seul système les données d'enquête et les sources administratives. Pour la première année de mise en oeuvre de ce nouveau dispositif, il n'est pas possible de diffuser des résultats sur l'année 2008 aussi détaillés que précédemment. Ainsi, cette publication ne présente que peu de données au niveau sous-classe et aucune au niveau infra sous-classe.

La mise en place d'Ésane a eu également pour conséquence un élargissement du champ de la publication, puisque, dorénavant, les DOM sont pris en compte dans le dispositif ; sauf mention contraire, les résultats portent donc sur la France entière.

Par ailleurs, depuis la loi de modernisation de l'économie (LME) et son décret d'application n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, le terme « entreprise » renvoie plutôt à une notion économique, qu'il n'est pas actuellement possible d'appréhender statistiquement. Cette publication décrit des sociétés (sous leurs diverses formes) ou des entreprises individuelles ou même des associations (ceci n'est pas une nouveauté d'Ésane, c'était déjà le cas de l'ancien système SUSE ; les associations en question doivent participer au système productif marchand) ; ces dernières sont très peu décrites en tant que telles dans cet ouvrage mais sont comptabilisées avec les sociétés ou les entreprises individuelles. L'ensemble de ces unités est désigné par l'acronyme de SNFEI (société non financière ou entrepreneur individuel) ou par l'appellation unité légale, pour ne pas utiliser le vocable « entreprise ».

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Provisoire
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
n.s.	Résultat non significatif

2.1 Panorama de l'information-communication

En 2008, le secteur de l'**information et de la communication** compte 87 100 sociétés non financières ou entreprises individuelles (SNFEI) et réalise un chiffre d'affaires (CA) de près de 170 milliards d'euros. Il contribue de façon déterminante aux services marchands avec 22 % des salariés, 24 % du chiffre d'affaires et 29 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE).

Ce secteur se compose très majoritairement (73 %) de sociétés non financières, principalement des sociétés à responsabilité limitée (SARL- 52 %) et des SARL unipersonnelles (10 %) ; les autres SNFEI sont presque toutes des entreprises individuelles (25 %), principalement en profession libérale (16 %) ou commerçantes (7 %). Le salaire brut moyen avoisine celui constaté dans l'ensemble des services (49 000 euros annuels contre 50 000 euros). Il varie fortement en fonction de l'activité : ainsi la rémunération moyenne est plus élevée de deux tiers dans la production audiovisuelle que dans les télécommunications.

Le secteur de l'information et de la communication est concentré : les 10 % des SNFEI les plus importantes en termes de chiffre

d'affaires totalisent plus de 94 % du CA du secteur, contre 85 % pour l'ensemble des services. Il est peu diversifié, puisque ses ventes proviennent à plus de 90 % de son cœur de métier : télécommunications (35 %), programmation et conseil informatiques (22 %), édition (15 %). Seul le commerce de gros, notamment de matériel informatique ou de biens domestiques, lui apporte un complément de recettes significatif (2,3 % du CA).

Deux activités dominent le secteur : les télécommunications et l'informatique, avec respectivement 26 % et 40 % des effectifs salariés, 39 % et 26 % du chiffre d'affaires et 66 % et 13 % de l'EBE. Excepté l'édition, le poids des autres activités ne dépasse jamais les 10 % du CA.

Les performances économiques du secteur de l'information et de la communication sont contrastées : le taux de marge (EBE/valeur ajoutée) varie de -1,5 % dans les services d'information à 62 % dans les télécommunications et le taux de profitabilité (résultat net comptable/VA), quasi nul dans l'édition, atteint 23,5 % dans les télécommunications. ■

Définitions

Information et communication (section J de la NAF rév.2) : cette section se compose de six divisions.

Édition (division 58) : édition de livres, journaux, périodiques, répertoires, listes d'adresses, ainsi l'édition de logiciels (dont les jeux électroniques) sous toutes les formes possibles (imprimée, électronique ou audio, sur internet, sous la forme de produits multimédias...) (voir *fiche 2.2*).

Production audiovisuelle (division 59) : production de films ou de programmes audiovisuels sur pellicule, vidéocassette, DVD ou autre support, ainsi que les activités liées à l'enregistrement sonore (voir *fiche 2.3*).

Programmation et diffusion (division 60) : édition de chaînes de radio et de télévision, production de grilles de programmes sur une base d'abonnement, diffusion de données. La diffusion peut s'effectuer par réseau hertzien, satellite, câble ou internet (voir *fiche 2.4*).

Télécommunications (division 61) : mise à disposition de services de télécommunications et de services connexes, y compris les abonnements à des bouquets de programmes, selon le type d'infrastructure mis en œuvre (réseau hertzien, satellite, câble ou internet) (voir *fiche 2.5*).

Programmation, conseil et autres activités informatiques (division 62) : développement et maintenance de logiciels, planification et conception de systèmes informatiques, gestion et exploitation des installations informatiques et de traitement de données (voir *fiche 2.6*).

Services d'information (division 63) : portails de recherche sur internet, traitement et hébergement de données, autres activités ayant pour objectif de fournir des informations (voir *fiche 2.7*).

Pour en savoir plus

- « 2009, l'activité des services marchands régresse », *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études & Analyses.
- « Les sociétés de services d'ingénierie informatique », *Insee Première* n° 1233, mai 2009.
- « Les sites web des entreprises : présenter ses produits et gérer des offres d'emploi », *Insee Première* n° 1227, mars 2009.
- « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », *Insee Première* n° 1213, mars 2009.
- Sites internet : www.syntec-informatique.fr : Chambre professionnelle des SSI, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies ; www.sne.fr : syndicat national de l'édition ; www.arcep.fr : Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes.

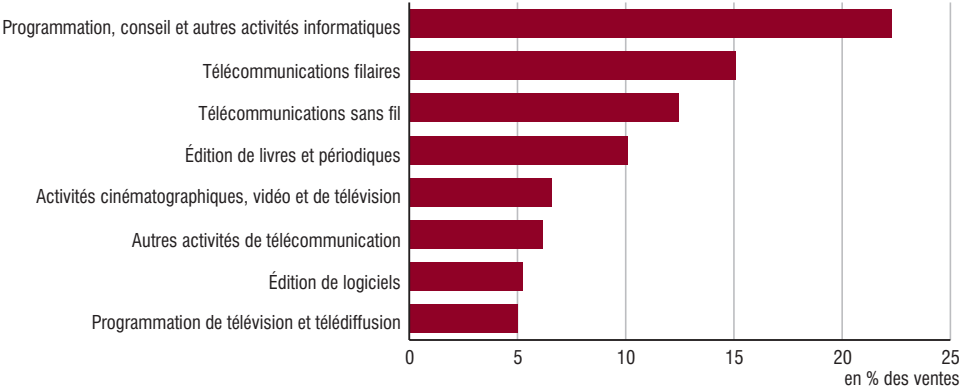
Panorama de l'information-communication 2.1

1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en équivalents- temps plein	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Résultat net/valeur ajoutée
				(millions d'euros)			(%)
Édition	13 506	105 073	7 996	27 473	10 123	1 817	- 0,2
Production audiovisuelle ; édition musicale	15 447	35 658	3 445	12 896	6 124	2 700	8,5
Programmation et diffusion	508	27 459	2 079	9 973	3 565	1 381	8,6
Télécommunications	4 276	164 268	9 679	66 725	29 985	18 583	23,5
Programmation, conseil et autres activités informatiques	42 061	252 841	18 620	44 130	23 109	3 631	1,9
Services d'information	11 311	49 368	3 356	8 559	3 463	- 53	10,7
Ensemble information-communication	87 109	634 667	45 176	169 759	76 372	28 060	11,4

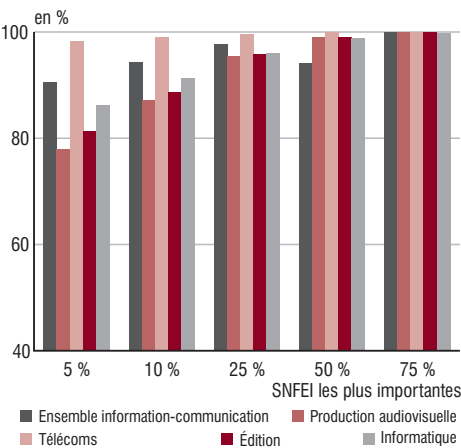
Champ : France.
Note : pour des raisons d'arrondis, les valeurs de la ligne « Ensemble » peuvent légèrement différer du total des divisions qui composent le secteur.
Source : Insee, Esane 2008.

2. Principales branches du secteur de l'information et de la communication



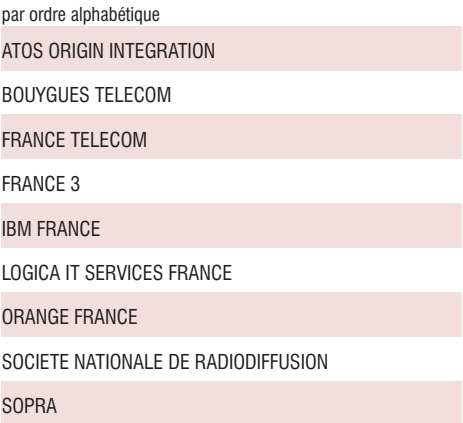
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

3. Concentration du chiffre d'affaires



Champ : France.
Lecture : parmi les SNFEI du secteur de l'information et de la communication, y compris la programmation et les services d'information non représentés ici (voir fiches 2.4 et 2.7), les 5 % les plus importantes totalisent 91 % du CA.
Source : Insee, Esane 2008.

4. Les plus grandes sociétés selon l'effectif



STERIA
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

2.2 Édition

En 2008, le secteur de l'édition compte 13 500 sociétés non financières et entreprises individuelles (SNFEI). Il génère près de 27,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 4,2 % des ventes des services. Il se caractérise par une taille des SNFEI importante (huit salariés en équivalents-temps plein contre trois dans l'ensemble des services) et par le recrutement de personnels qualifiés un peu mieux rémunérés que la moyenne (54 000 euros par an contre 50 000 pour l'ensemble des services). En outre, le secteur de l'édition de logiciels emploie des salariés encore plus qualifiés que l'édition de livres et de périodiques, donc plus rémunérés (59 000 euros par an contre 50 000). Les frais de personnel pèsent lourd dans la valeur ajoutée (79 % contre 65 %) et ne permettent pas de dégager un taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) comparable à celui de la moyenne des services (18 % contre 30 % en moyenne).

L'édition de livres, périodiques et autres activités d'édition réalise 70 % du chiffre d'affaires du secteur de l'édition, 57 % de la valeur ajoutée et occupe 63 % des effectifs. Ce sous-secteur est peu diversifié, puisque, par branche, 87 % des ventes relèvent de son activité principale : édition de revues et périodiques (34 %), de journaux (27 %), de livres (24 %),... L'activité purement commerciale

(dont le commerce de livres) est marginale : 3,6 % du chiffre d'affaires du groupe. L'édition de livres, périodiques et autres éditions papier se caractérise aussi par de forts besoins en consommations intermédiaires (notamment en papier) : le taux d'intégration (valeur ajoutée/chiffre d'affaires) dépasse à peine 30 % (47 % en moyenne dans les services). En 2008, l'édition de livres se trouve dans une passe difficile : le taux de marge est en dessous des 16 %, le taux de rentabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée) est clairement négatif : - 2,8 %. Mais la situation est très contrastée d'une activité à l'autre : les revues et périodiques, comme les livres, se portent bien (taux de rentabilité respectifs de 12,1 % et 10,3 %), au contraire des journaux dont la situation financière est très difficile (- 28,3 %).

L'édition de logiciels représente 30 % (8,3 milliards d'euros) du chiffre d'affaires de l'édition. Les jeux électroniques ne contribuent que pour 11 % du total, l'essentiel de la production est assuré par l'édition d'autres logiciels. 80 % des recettes proviennent du cœur de métier : logiciels applicatifs (55 %), logiciels système et réseau (13 %), jeux électroniques (10 %) et logiciels outil de développement et de langages (2 %). Quelques activités connexes accroissent les ventes : programmation et conseil en informatique (7 %) et formation continue pour adultes (2 %). ■

Définitions

Édition (division 58 de la NAF rév.2) : dans la NAF rév.2, contrairement à la nomenclature d'activités précédente NAF rév.1, l'activité d'édition de livres, périodiques, ... est une activité de services et non plus une activité industrielle. Les recettes provenant de la vente d'espaces publicitaires dans des produits de l'édition sont intégrées dans cette activité, mais le classement d'une unité est indépendant de la part des recettes provenant des espaces publicitaires ou des petites annonces. Le secteur de l'édition se compose de 2 sous-secteurs.

Édition de livres, périodiques et autres activités d'édition (groupe 581) : ce sous-secteur comprend également les répertoires et fichiers d'adresses, cartes postales et de vœux, calendriers, photos, gravures, timbres-poste et fiscaux, billets de banques, certificats d'actions et d'obligations, catalogues commerciaux..., que le produit soit imprimé, en ligne, sur disque, cassette ou autre support physique.

Édition de logiciels (groupe 582) : jeux électroniques, logiciels système (exploitation, réseau, gestion de base de données, outils de développement et de langages de programmation) ou d'application (commerciales et domestiques générales, autres, ...), sur support physique, en ligne ou en téléchargement, ...

Pour en savoir plus

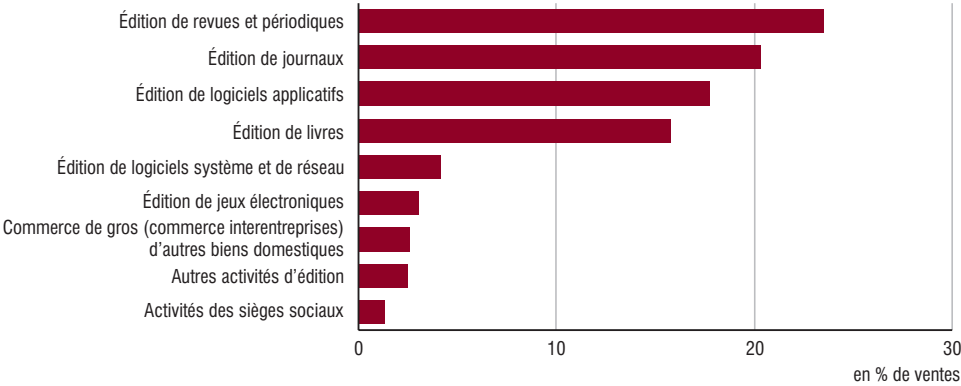
- « 2009, l'activité des services marchands régresse », *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études & Analyses.
- Sites internet : www.sne.fr : syndicat national de l'édition ; www.sell.fr : syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs ; www.syntec-numerique.fr : chambre professionnelle des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseils en technologies.

1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en équivalents- temps plein	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Résultat net/valeur ajoutée
			(millions d'euros)				(%)
Édition de livres et autres activités d'édition	8 715	66 250	4 695	19 203	5 785	909	- 2,8
Édition de livres	2 404	12 678	923	5 588	1 333	349	10,3
Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	25	271	17	54	17	1	- 12,2
Édition de journaux	1 704	29 361	1 952	5 944	2 060	58	- 28,3
Édition de revues et périodiques	3 605	21 144	1 605	6 896	2 102	436	12,1
Autres activités d'édition	976	2 796	196	719	271	65	11,6
Édition de logiciels	4 791	38 823	3 300	8 270	4 338	908	3,3
Édition de jeux électroniques	395	2 180	186	911	476	281	- 9,9
Édition d'autres logiciels	4 396	36 643	3 114	7 358	3 861	627	5,0
Total édition	13 506	105 073	7 996	27 473	10 123	1 817	- 0,2

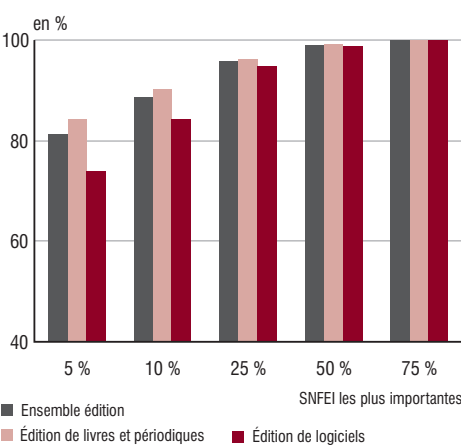
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

2. Principales branches du secteur de l'édition



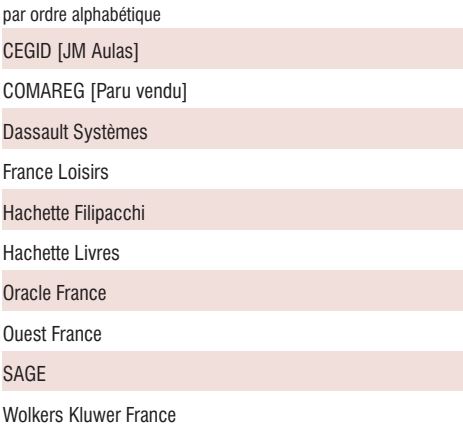
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

3. Concentration du chiffre d'affaires



Champ : France.
Lecture : parmi les SNFEI de l'édition, les 5 % les plus importantes totalisent 81 % du CA.
Source : Insee, Esane 2008.

4. Les plus grandes sociétés selon l'effectif



Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

2.3 Production audiovisuelle

En 2008, le secteur de la **production audiovisuelle - activités cinématographiques, vidéo et de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale** - compte 15 500 sociétés non financières et entreprises individuelles (SNFEI), emploie plus de 35 500 salariés en équivalents-temps plein et réalise un chiffre d'affaires avoisinant 13 milliards d'euros. Sa contribution aux services marchands est modeste : 1,5 % du chiffre d'affaires (CA) et 2 % de la valeur ajoutée (VA).

Comparé à la moyenne de l'ensemble des services, ce secteur est un peu plus concentré : les 10 % des SNFEI les plus grandes concourent pour 87 % aux ventes contre 85 %. Il se caractérise aussi par un taux de marge très élevé (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée), supérieur de moitié à celui constaté dans les services (44 % contre 30 %), malgré un haut niveau de rémunération (67 000 euros par an et par salarié contre 50 000 en moyenne dans les services).

L'essentiel de la production audiovisuelle repose sur les **activités cinématographiques, vidéo et de télévision** : elles comptabilisent plus de 80 % des SNFEI du secteur, plus de 90 % des effectifs, du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée. Au sein de ce groupe, le premier sous-secteur en termes d'activité et d'emploi est la production de films, vidéo et

programmes télévisuels avec 47 % du CA et 50 % des effectifs, suivi de la distribution (respectivement 26 % et 9 %), puis de la post-production (17 % et 27 %), la projection de films ne contribuant que pour 1/10^e aux recettes. Le haut niveau salarial provient essentiellement de la production, qui affiche des rémunérations brutes avoisinant 80 000 euros annuels, alors que les autres activités proposent des salaires plus modérés, plus proches de la norme des services (entre 50 000 et 60 000 euros annuels).

L'**enregistrement sonore et édition musicale** est un secteur de taille modeste : 2 850 SNFEI et 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Il est constitué de très petites unités (un salarié en moyenne), morcellement qui n'empêche pas une forte concentration du chiffre d'affaires : les dix premières sociétés totalisent à elles seules près de 60 % du CA. En revanche, ce sous-secteur est assez diversifié : 64 % des ventes proviennent de l'édition d'enregistrements sonores et 4 % de l'édition en ligne d'enregistrements sonores, une partie significative des recettes provient du commerce de détail (10 % du CA), de prestations de services internes au groupe (4 %) et de refacturations pour les ventes internes au groupe (1 %). ■

Définitions

Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et l'édition musicale (division 59 de la NAF rév.2) : ce secteur se compose de deux groupes.

Activités cinématographiques, vidéo et de télévision (groupe 591) : production de programmes TV, de films institutionnels et publicitaires, de films pour le cinéma sur pellicules, vidéocassettes ou disques ; postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programme de télévision (montage, doublage, sous-titrage...) ; distribution de films cinématographiques ; édition et distribution vidéo ; projection de films cinématographiques.

Enregistrement sonore et édition musicale (groupe 592) : services d'enregistrement sonore et d'enregistrement en direct, en studio ou ailleurs (production de matrices sonores, promotion et distribution) ; production de programmes radio ; édition musicale ; services de licence pour l'utilisation d'originaux acoustiques.

L'exploitation et la gestion des droits de propriété intellectuelle (copyright) de films ou d'autres productions audiovisuelles, notamment en vue de leur distribution, sont incluses.

Pour en savoir plus

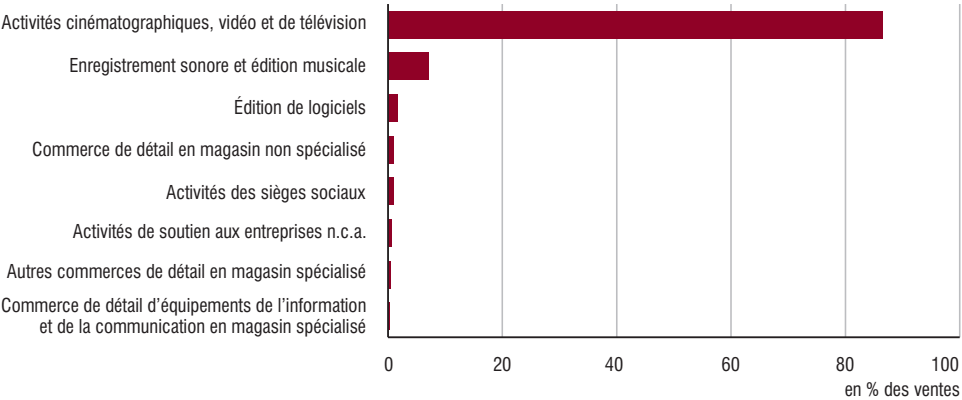
- « 2009, l'activité des services marchands régresse », *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études & Analyses.
- Sites internet : www.cnc.fr : centre national du cinéma et de l'image animée ; www.ddm.gouv.fr : direction du développement des médias ; www.csa.fr : conseil supérieur de l'audiovisuel.

1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en équivalents- temps plein	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Résultat net/valeur ajoutée
				(millions d'euros)			(%)
Activités cinématographiques, vidéo et de télévision	12 602	32 732	3 185	11 774	5 739	2 583	7,3
Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de TV	7 375	16 201	1 840	5 521	3 518	1 730	7,4
Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de TV	2 585	8 772	745	1 954	1 055	291	3,6
Distribution de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de TV	834	2 933	256	3 065	596	343	11,6
Projection de films cinématographiques	1 808	4 826	342	1 233	568	218	9,5
Enregistrement sonore et édition musicale	2 844	2 926	260	1 121	385	116	26,5
Total production audiovisuelle	15 447	35 658	3 445	12 896	6 124	2 700	8,5

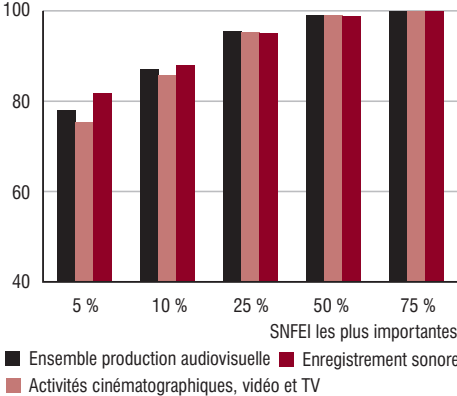
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

2. Principales branches du secteur de la production audiovisuelle



Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

3. Concentration du chiffre d'affaires en %



Champ : France.
Lecture : parmi les SNFEI du secteur de la production audiovisuelle, les 5 % les plus importantes totalisent 78 % du CA.
Source : Insee, Esane 2008.

4. Les plus grandes sociétés selon l'effectif



2.4 Programmation et diffusion

En 2008, 500 sociétés non financières et entreprises individuelles (SNFEI) exercent à titre principal une activité de **programmation et de diffusion** radiophoniques et télévisuelles. Elles emploient 27 500 salariés en équivalents-temps plein (EQTP) et réalisent un chiffre d'affaires (CA) de près de 10 milliards d'euros. Elles sont d'une taille moyenne importante, très supérieure à celle de l'ensemble des services avec 54 salariés au lieu de 3 ; cette taille n'influe pas sur le niveau des rémunérations qui se situe dans la norme des services : 53 000 euros annuels par personne contre 50 000 euros. Malgré un taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) relativement élevé, ces SNFEI ne dégagent en 2008 qu'un résultat modeste ne représentant que 3 % des ventes et moins de 9 % de la valeur ajoutée des services.

Ce secteur est de dimension réduite : sa contribution aux services oscille entre 1 % et 1,5 %, selon la variable analysée. Il se caractérise par une très forte concentration : les cinq premières sociétés, surtout des majors de la TV, produisent 63 % des ventes. Les chaînes généralistes continuent à dominer le marché de la programmation et de la diffusion, malgré l'essor rapide des chaînes thématiques : elles réalisent 67 % des recettes contre 18 % pour leurs homologues spécialisées. L'activité radiophonique reste marginale (13 %).

Par rapport à leurs homologues des activités télévisuelles, les SNFEI de **l'édition et de la diffusion de programmes radio** sont plus

nombreuses et de plus petite taille (26 salariés en moyenne). Elles sont également moins florissantes et se caractérisent par un taux de marge médiocre (13 % contre 45 % dans la moyenne des services), un résultat net comptable négatif (-1,9 % contre 11 %), une productivité par salarié faible (la valeur ajoutée annuelle moyenne par salarié en EQTP est de 81 000 euros contre 152 000 euros pour l'ensemble des services). Le personnel y est également moins bien rémunéré (48 000 euros annuels contre 55 000 euros). Comme son homologue télévisuel, ce sous-secteur est très concentré : dix sociétés seulement génèrent plus des trois quarts du chiffre d'affaires. Il est également très peu diversifié : 96 % des recettes relèvent de son activité principale.

La **programmation de télévision et la télédiffusion** sont les principales activités du secteur : elles totalisent 68 % des effectifs, 86 % du CA et 94 % de l'excédent brut d'exploitation. Elles dégagent une marge brute notable, nettement supérieure à la moyenne des services (45 % contre 30 %). Les 18 800 salariés de ce sous-secteur travaillent généralement dans de grandes sociétés, comptant en moyenne plus de cent salariés (103). Ces activités sont assez peu intégrées : la valeur ajoutée ne compte que pour un tiers dans le chiffre d'affaires (contre près de la moitié dans l'ensemble des services). Elles sont, *a contrario*, très concentrées : les cinq premières sociétés génèrent 73 % des ventes, les dix premières 90 %. ■

Définitions

Programmation et la diffusion (division 60 de la NAF rév.2) : ce secteur se compose de 2 sous-secteurs.

Édition et diffusion de programmes radio (groupe 601) : édition de chaînes de radio consistant à créer du contenu avant de diffuser. Ce sous-secteur ne comprend pas la production d'émissions de radio enregistrées et la distribution de chaînes de radio, la constitution et la distribution de bouquets de chaînes et de radio, par câble, satellite... sans réalisation de grilles de programmes.

Programmation de télévision et télédiffusion (groupe 602) : édition de chaînes de télévision consistant à créer du contenu avant de diffuser. Ce sous-secteur ne comprend pas la production de programmes TV dissociée de leur diffusion, la distribution de chaînes de télévision, la constitution et la distribution de bouquets de chaînes de télévision, par câble, satellite..., sans réalisation de grilles de programmes.

Pour en savoir plus

- « 2009, l'activité des services marchands régresse », *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études & Analyses.
- Sites internet : www.sne.fr : syndicat national de l'édition ; www.sell.fr : syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs ; www.syntec-numerique.fr : chambre professionnelle des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseils en technologies.

Programmation et diffusion 2.4

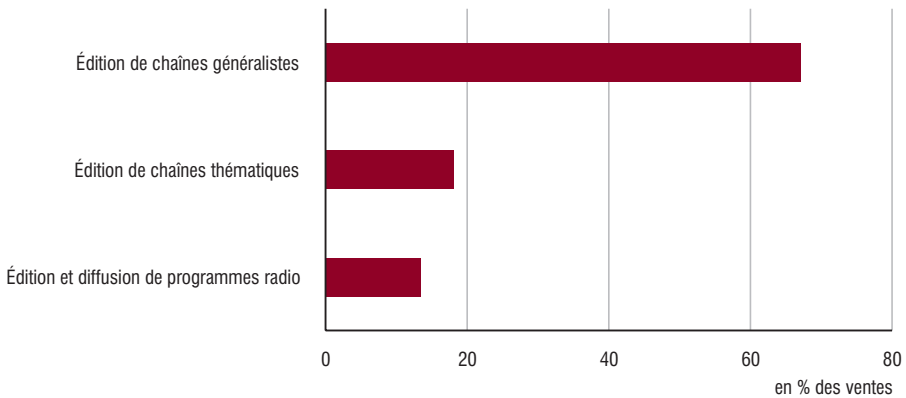
1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en équivalents-temps plein	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Résultat net/valeur ajoutée
				(millions d'euros)			(%)
Édition et diffusion de programmes radio	326	8 628	586	1 391	703	89	- 1,9
Programmation de télévision et télédiffusion	182	18 831	1 492	8 581	2 861	1 292	11,3
Total programmation et diffusion	508	27 459	2 079	9 973	3 565	1 381	8,6

Champ : France.

Source : Insee, Esane 2008.

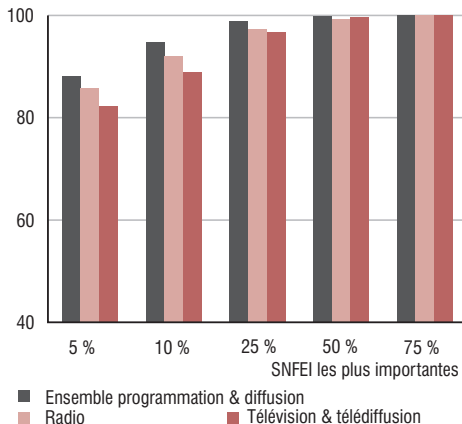
2. Principales branches du secteur de la programmation et de la diffusion



Champ : France.

Source : Insee, Esane 2008.

3. Concentration du chiffre d'affaires en %



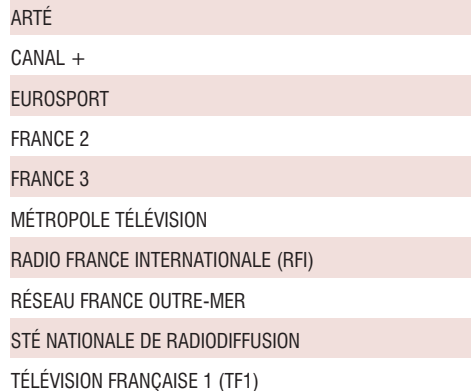
Champ : France.

Lecture : parmi les SNFEI de programmation et diffusion, les 5 % plus importantes totalisent 88 % du CA.

Source : Insee, Esane 2008.

4. Les plus grandes sociétés selon l'effectif

par ordre alphabétique



Champ : France.

Source : Insee, Esane 2008.

2.5 Télécommunications

En 2008, le secteur des **télécommunications** compte près de 4 300 sociétés non financières et entreprises individuelles (SNFEI), emploie 164 270 salariés en équivalents-temps plein (EQTP) et réalise un chiffre d'affaires de 66,7 milliards d'euros. Ce secteur est le plus gros contributeur à l'économie des services avec 6 % des personnels salariés, 10 % du chiffre d'affaires (CA) et de la valeur ajoutée (VA) et 20 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE). Il se caractérise par une très faible diversification de ses activités : 90 % de ses ventes sont réalisées dans les télécommunications. Parallèlement, il est très concentré : 98 % de son chiffre d'affaires provient des cinq plus importantes sociétés. Il se distingue, également, par des sociétés d'une taille moyenne élevée : 38 salariés (3 seulement dans l'ensemble des services).

La santé du secteur apparaît florissante : un taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) deux fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des services (62 % contre 30 %), un taux de rentabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée) également confortable (24 % contre 19 %). Ce taux de marge exceptionnel s'explique, en partie, par le niveau modeste des rémunérations : 39 000 euros par an (contre 50 000 euros).

L'activité des télécommunications est organisée selon le type d'infrastructure mis en œuvre : filaire, sans fil ou satellite.

Les **télécommunications filaires** regroupent la moitié des SNFEI et génèrent également la moitié du chiffre d'affaires (49 %) et de la valeur ajoutée (55 %) du secteur des télécommunications. Cette spécialité est plus intensive en main-d'œuvre que le sans fil ou le satellite, puisqu'elle emploie plus des trois quarts des effectifs du secteur. Elle est également moins rentable que ses homologues : son taux de marge, en 2008, n'atteint pas 50 % et sa rentabilité tourne autour de 15 %. Cependant, au regard de l'ensemble des services, la situation du filaire est nettement positive, d'autant que la relative faiblesse du résultat net s'explique par un haut niveau d'investissement.

Les **télécommunications sans fil** sont de création et d'essor récents et s'appuient sur un petit nombre de sociétés de grande taille (114 salariés en moyenne) et un personnel restreint : cinq fois moins d'effectifs pour une VA inférieure seulement de 30 % à celle du filaire. Dynamisé par une très forte demande et conforté par une faible masse salariale, le taux de marge se situe à un niveau rare (81 %).

De dimension nettement plus modeste que les précédents (1 % des effectifs, 5 % du CA et 4 % de la VA de l'ensemble des télécommunications), le sous-secteur des **télécommunications par satellite** bénéficie aussi d'un taux de marge remarquable (80 %) comme le sans fil. Il offre des salaires plus élevés que les sous-secteurs filaire et sans fil : 60 000 euros annuels contre respectivement 38 000 et 46 000 euros. ■

Définitions

Télécommunications (division 61 de la NAF rév.2) : ce secteur se compose de 4 sous-secteurs.

Télécommunications filaires (groupe 611) : transmission de messages ou de données, services de portage, services de transmission de données *via* des réseaux, services de télécommunications par l'internet filaire, service de distribution de programmes à domicile.

Télécommunications sans fil (groupe 612) : services de télécommunications mobiles et services de réseaux privés, services de portage, ...

Services de télécommunications par satellite (groupe 613) : géolocalisation par satellite ou GPS, téléphonie par satellite.

Autres services de télécommunications (groupe 619) : agrégateurs de services de communications électroniques, messagerie électronique de type kiosque, télé-vidéo et audioconférences, gestion de réseaux privés, vente d'espaces publicitaires, services d'interconnexion, de *roaming* et de vente de minutes en gros, ...

Pour en savoir plus

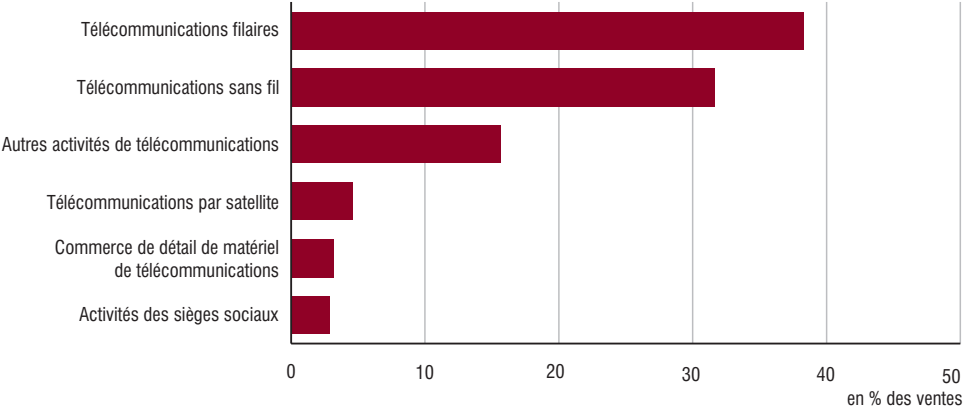
- « 2009, l'activité des services marchands régresse » *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études & Analyses.
- Sites internet : www.arcep.fr : Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes ; www.aform.org : Association française des opérateurs de réseaux multiservices ; www.afa-France.com : Association des Fournisseurs d'Accès et de services Internet.

1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en équivalents- temps plein	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Résultat net/valeur ajoutée
				(millions d'euros)			(%)
Télécommunications filaires	2 135	128 779	7 374	32 484	16 543	8 157	15,4
Télécommunications sans fil	214	24 413	1 599	27 669	11 310	9 107	38,0
Télécommunications par satellite	104	2 081	185	3 460	1 324	1 063	30,5
Autres activités de télécommunications	1 822	8 994	519	3 111	805	254	- 23,8
Total télécommunications	4 276	164 268	9 679	66 725	29 985	18 583	23,5

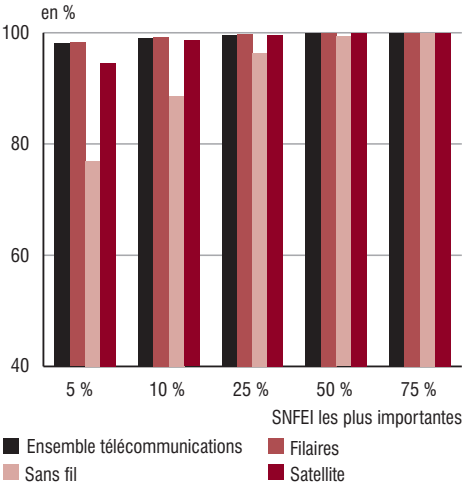
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

2. Principales branches du secteur des télécommunications



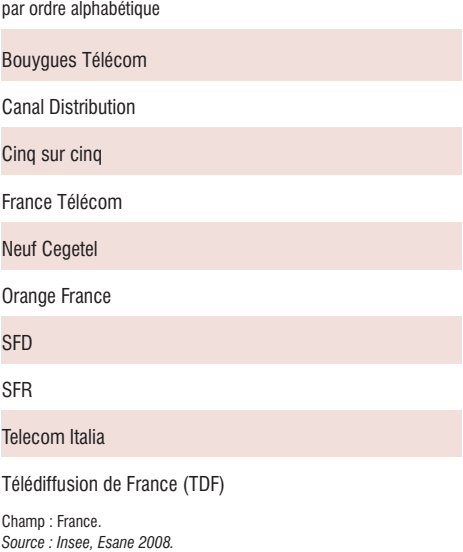
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

3. Concentration du chiffre d'affaires



Champ : France.
Lecture : parmi les SNFEI de télécommunications, les 5 % les plus importantes totalisent 98 % du CA.
Source : Insee, Esane 2008.

4. Les plus grandes sociétés selon l'effectif



2.6 Activités informatiques

En 2008, 42 000 sociétés non financières et entreprises individuelles (SNFEI) appartiennent au secteur des services de l'informatique (**programmation, conseil et autres activités informatiques**). Elles emploient 253 000 salariés en équivalents-temps plein et génèrent un chiffre d'affaires (CA) de 44,1 milliards d'euros, soit des contributions respectives de 8,8 % et 6,8 % à l'ensemble des services. Leur rentabilité économique en 2008 est faible : taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) de 15,7 %, inférieur de moitié à celui observé dans l'ensemble des services et taux de profitabilité très faible (résultat net/valeur ajoutée) de 1,9 % (contre 18,5 %). Cette relative faiblesse des profits ne s'explique pas par un haut niveau des salaires : les rémunérations se situent, en effet, au même niveau que celles de l'ensemble des services (50 700 euros par an contre 50 000).

Le secteur informatique est concentré : 5 % des SNFEI réalisent plus de 86 % des ventes, les dix plus importantes sociétés produisant, à elles seules, 21 % du CA. Ce chiffre d'affaires est plus diversifié que la moyenne : 83 % seulement provient d'activités informatiques stricto sensu ; le commercial, notamment lors des livraisons clé en main, draine en effet des recettes non négligeables avec la vente en gros ou au détail de gros ordinateurs,

d'équipements informatiques... (7 %), de même que l'édition avec la production de logiciels système et de réseau (2 %).

Le secteur informatique est également assez homogène. Les activités développées présentent des caractéristiques voisines, en termes de taux d'intégration, de marge ou de salaires. Seule exception, les **autres activités informatiques**, qui, parallèlement à un taux de profit très bas, présentent un taux de profitabilité très élevé. Cette performance inattendue s'explique uniquement par l'existence en 2008 d'un résultat exceptionnel remarquable.

Le **conseil en systèmes informatiques** est la principale activité du secteur : 72 % des sociétés, 67 % des salariés et 61 % du chiffre d'affaires. Il affiche un résultat nul en 2008.

D'une taille nettement inférieure à celle du conseil informatique, la **programmation informatique** et la **gestion d'installations informatiques** sont des sous-secteurs de dimension voisine : respectivement 44 300 et 38 600 salariés, 7,7 et 9,3 milliards de chiffre d'affaires et 4,3 et 3,8 milliards de valeur ajoutée. Sans être aussi dégradé que celui du conseil en système informatique, leur résultat 2008 est médiocre, le taux de profitabilité s'établissant à 4,8 % (18 % en moyenne dans les services). ■

Définitions

Programmation, conseil et autres activités informatiques (division 62 de la NAF rév.2) : ce secteur se compose de quatre sous-secteurs.

Programmation informatique (classe 6201) : assistance technique pour le développement, développement et stockage de banques de données, conception et développement de supports informatiques enregistrés, autres services en développement de logiciels.

Conseil en informatique (classe 6202) : ingénierie de système informatique (conseil en technologies, ISTI-informatique, bancs de tests, informatique embarquée...), vente de matériel et installations informatiques dans le cadre d'un contrat clé en main, conseil en systèmes d'information, conseil en développement de logiciels (dont logiciels au forfait), maintenance tierce partie de logiciels, ...

Gestion d'installations informatiques (classe 6203) : prise en charge de la fonction informatique (*facilities management*, infogérance), gestion et assistance de centres informatiques (gérance d'exploitation), secours informatiques (*back up*).

Autres services informatiques (classe 6209) : installation d'ordinateurs et d'équipements périphériques, récupération de données, installation de logiciels, autre assistance technique informatique.

Pour en savoir plus

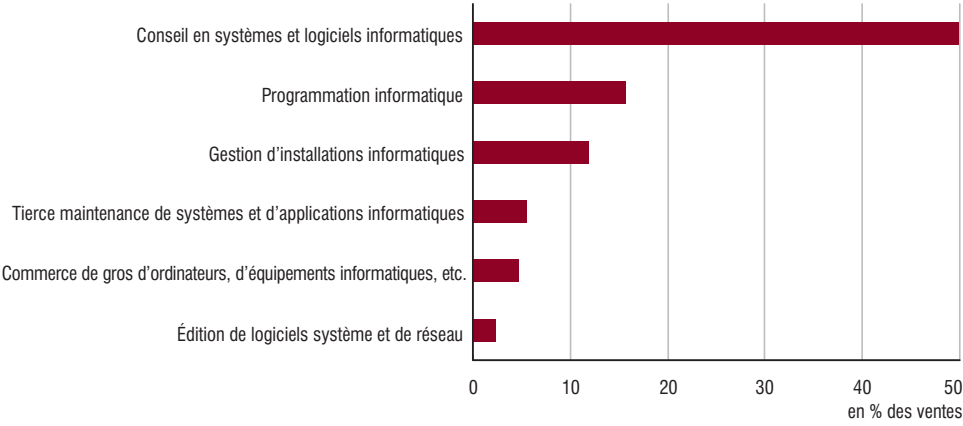
- « 2009, l'activité des services marchands régresse », *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études & Analyses.
- « Les sociétés de services d'ingénierie informatique », *Insee Première* n° 1233, mai 2009.
- Site internet : www.syntec-informatique.fr : Chambre professionnelle des SSI, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies.

1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en équivalents- temps plein	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Résultat net/ valeur ajoutée
				(millions d'euros)			(%)
Programmation informatique	9 408	44 291	3 345	7 734	4 313	800	6,0
Conseil informatique	30 141	169 300	12 240	26 948	14 892	2 150	- 0,1
Gestion d'installations informatiques	2 131	38 558	2 974	9 314	3 835	675	4,8
Autres activités informatiques	382	692	59	131	66	4	26,3
Total activités informatiques	42 061	252 841	18 620	44 130	23 109	3 631	1,9

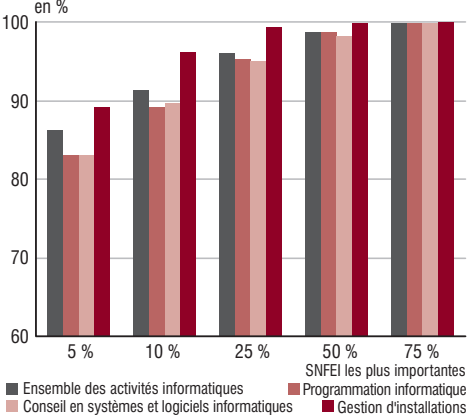
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

2. Principales branches du secteur des activités informatiques



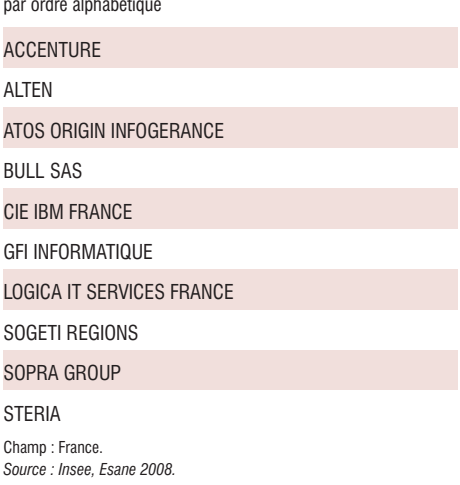
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

3. Concentration du chiffre d'affaires



Champ : France.
Lecture : parmi les SNFEI des activités informatiques, les 5 % les plus importantes totalisent 86 % du CA.
Source : Insee, Esane 2008.

4. Les plus grandes sociétés selon l'effectif



2.7 Services d'information

En 2008, 11 300 sociétés non financières et entreprises individuelles (SNFEI), 49 400 salariés en équivalents-temps plein (EQTP) et 8,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA) sont les principales grandeurs du secteur des **services d'information**. De dimension modeste, sa contribution à l'ensemble des services est de 1,1 % pour la valeur ajoutée et de 1,7 % pour les effectifs.

Ce secteur est peu diversifié. Plus de 90 % des ventes proviennent du cœur de métier : largement en tête, le traitement de données, l'hébergement et les portails internet (79 %), suivis de loin par les autres services d'information (un peu moins de 12 %). Les activités informatiques (programmation et conseil en systèmes et logiciels) n'ont qu'un rôle marginal (respectivement 1,3 % et 0,8 %). Ce secteur est également peu intégré : le taux d'intégration (VA/CA) n'y est que de 40,5 %, contre 47,1 % dans l'ensemble des services, en raison d'un besoin de compétences externes dans les activités de portails de recherche sur internet, de traitement et d'hébergement de données. En revanche, il est très concentré : 5 % des sociétés réalisent, à elles seules, 84 % du chiffre d'affaires (et 10 % en totalisent 91 %).

Les services d'information produisent d'abord du **traitement et de l'hébergement de**

données, des portails internet (87 % du chiffre d'affaires et 89 % des salariés du secteur). En 2008, le traitement et l'hébergement de données se trouvent dans une passe difficile : les frais de personnel absorbent la quasi-totalité de la valeur ajoutée (97 %), faisant passer, par conséquence, le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) dans le rouge (- 5,8 %). Cependant, ils parviennent à dégager un résultat net de 370 millions d'euros (soit plus de 10 % de la VA), du fait de produits exceptionnels très importants sur les opérations en capital dégagés par quelques sociétés. La situation des producteurs de portails internet, moins dégradée que celle des unités spécialisées dans le traitement de données, est médiocre, au regard du taux de marge constaté dans l'ensemble des services (5 % contre 30 %).

Les **autres services d'information** sont implantés dans des SNFEI de petite taille : 2,5 salariés EQTP en moyenne dans les agences de presse, 1 dans les autres services d'information (essentiellement dédiés aux recherches d'information pour compte de tiers). Les rémunérations, en moyenne de 74 000 euros par an, sont à un niveau nettement supérieur à celui de la moyenne des services (50 000 euros) et du traitement et de l'hébergement de données (45 000 euros). ■

Définitions

Services d'information (division 63 de la NAF rév.2) : ce secteur se compose de deux sous-secteurs.

Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails internet (groupe 631) : saisie et préparation de données, travaux à façon informatiques ; mise à disposition de matériels et réseaux informatiques, de données, de droits d'utilisateurs sur internet ; vente d'espaces publicitaires liés à la fourniture d'accès internet ; portails internet y compris d'importantes bases de données.

Autres services d'information (groupe 639) : services d'agences de presse « chaudes » et informations spécialisées (économiques, financières, sportives) sur support texte, audiovisuel, sonore ou multimédia ; services d'agences de presse « froides » avec fourniture sur commande d'articles et rubriques clés en main, de publi-reportage et de dossiers de presse, conception de journaux, sous-traitance de pages ; fourniture de produits audiovisuels servant à la presse, services d'agences de presse photographiques ; recherche d'information, revue de presse.

Pour en savoir plus

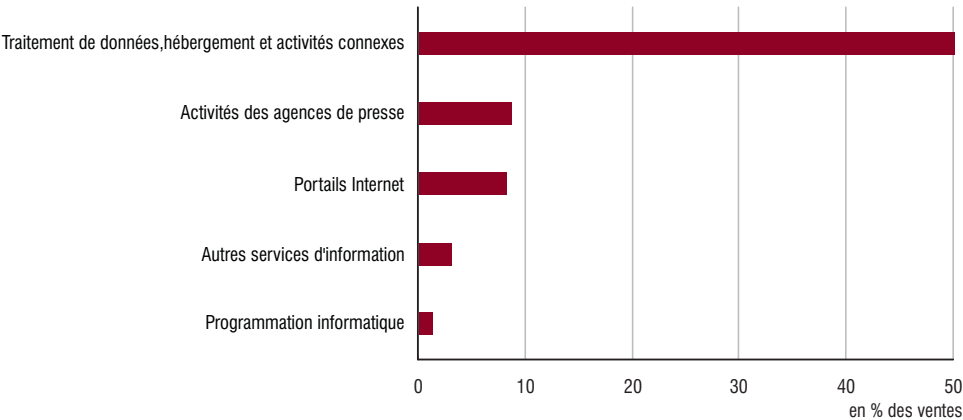
- « 2009, l'activité des services marchands régresse », *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études & Analyses.
- « Les sites web des entreprises : présenter ses produits et gérer des offres d'emploi », *Insee Première* n° 1227, mars 2009.
- « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », *Insee Première* n° 1213, mars 2009.
- Sites internet : www.syntec-informatique.fr : Chambre professionnelle des SSI, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies ; www.gfii.asso.fr : Groupement français de l'industrie de l'information.

1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en équivalents- temps plein	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Résultat net/valeur ajoutée
				(millions d'euros)			(%)
Traitement de données, hébergement ; portails internet	8 528	44 213	2 841	7 410	2 822	- 163	12,0
Traitement de données, hébergement et activités connexes	6 443	39 425	2 540	6 573	2 492	- 180	13,0
Portails internet	2 085	4 787	300	837	330	17	3,9
Autres services d'information	2 783	5 155	514	1 148	640	109	5,0
Activités des agences de presse	1 462	3 751	395	805	488	82	3,3
Autres services d'information	1 321	1 404	119	343	152	27	10,5
Total services d'information	11 311	49 368	3 356	8 559	3 463	- 53	10,7

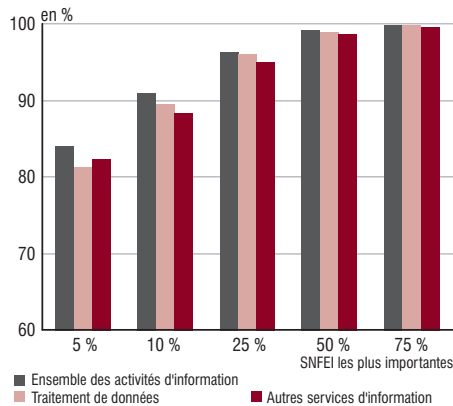
Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

2. Principales branches du secteur des services d'information



Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.

3. Concentration du chiffre d'affaires



Champ : France.
Lecture : parmi les SNFEI des services d'information, les 5 % les plus importantes totalisent 84 % du CA.
Source : Insee, Esane 2008.

4. Les plus grandes sociétés selon l'effectif

par ordre alphabétique

AGENCE FRANCE PRESSE
AMT [Ass. de moyens technologiques]
ATOS ORIGIN INTEGRATION
ATOS WORLDLINE
CEGEDIM
EXPERIAN
GIRCE INGENIERIE
PITNEY BOWES ASTERION
PROSODIE
SOC TRAIT INFORMATIQUES MOYENNES ENTRE [STIME]

Champ : France.
Source : Insee, Esane 2008.